



Bulletin d'information communal

Après les élections du 9 mars 2008 une nouvelle équipe municipale a vu le jour. Notre premier désir est de communiquer avec les habitants de la commune. Il y a toujours la presse régionale avec les résumés des informations locales mais nous voulions une communication plus détaillée des évènements touchant la commune. Un trait d'union entre le conseil municipal et ses électeurs. D'où la naissance de ce journal communal.

Résultat des élections

Inscrits	abstentions	Votants	Nuls et blancs	Exprimés
67	5	62	1	61
Les élus			voix	
Eric MALHERBE		Maire	32	
Bernard CRUEIZE		1° adjoint	34	
Roger BRUN		2° adjoint	33	
Guy ENSUQUE			50	
Denise ROUEL			35	
Jacques THIOT			33	
Sylvie CRUEIZE			31	
Robert RAYNAL			31	
Urbain VIGIER			31	



Christian Bessière et la nouvelle équipe municipale avant la première réunion du conseil ou allait avoir lieu l'élection du maire et de ses adjoints

Compte rendu du conseil municipal du 21 mars 2008 :

Elections aux diverses commissions :

Syndicat départemental d'électrification et d'équipement : Eric Malherbe, Roger Brun, Guy Ensuque.

Appel d'offre : Eric Malherbe, Robert Raynal, Jacques Thiot, Roger Brun. Suppléants : Bernard Crueize, Urbain Vigier Sylvie Crueize.

Centre communal d'action sociale : Eric Malherbe, Denise Rouel, Sylvie Crueize, Jacques Thiot, Guy Ensuque.

Communauté des communes : Eric Malherbe, Bernard Crueize. Suppléant : Roger Brun

Gestion du personnel communal :

Entretien des villages : Jean-Louis BOISSONNADE est reconduit à son poste de vacataire.

Ménage de la mairie et de l'église : une heure hebdomadaire est prévue, Denise ROUEL assure ce poste

Secrétaire de mairie : en poste provisoirement M. SARRUT jusqu'au 30 avril, puis Mr DELTOUR jusqu'au 30 septembre 2008, Séverine Trocellier ayant pris un congé parental de 6 mois.

Mme Rieu assurera toujours sa permanence de 1heure par semaine.

Travaux réalisés en 2008

- Prolongation du drain en sortie de Marchastel jusqu'au ruisseau de la Jaline
- Goudronnage du bout de chemin à la sortie de la route de puech pallat en direction de Marvejols. La sortie actuelle en direction de marvejols est impossible.
- Le pont de la Flèche (pont reliant le moulin de Sarral à la route Nasbinals/ Malbouzon, ruisseau de la peyrade) est dangereux, une glissière en rondin va être placée sur une vingtaine de mètres coté Marchastel l'autre coté du pont est sur la commune de Nasbinals.
- Le dallage de l'entrée de la mairie est endommagé. Il va être dans un premier temps renforcé.
- Fauchage, entretien des fossés et des chemins communaux.
- Déplacement de l'éclairage public du Moulin de Sarral, de l'ancienne maison aux bâtiments actuels.

Travaux réalisés en 2008 ou 2009

- Entretien du petit toit de l'église. Il prend l'eau du coté de l'escalier. Des vitraux de l'église sont cassés, des devis sont établis afin de procéder à leurs réparations.

Autres projets qui viennent de voir le jour :

- Nous avons à cœur de créer un journal communal ; en voici donc le N° 1.
- Un site Internet de la commune commence à voir le jour, vous pouvez le consulter sur www.marchastel.com
- La mairie est désormais raccordée à l'ADSL, l'email de la mairie est : mairie.marchastel@wanadoo.fr
- La commune va disposer en 2009 d'un accès au cadastre numérisé du département. Pour l'instant vous pouvez accéder au cadastre des plans non numérisé sur le serveur départemental.
- Un Noël de la mairie va voir le jour avec distribution de colis aux personnes âgées de la commune, et le passage du père Noël pour les plus jeunes.

Journée du 13 avril 2008



L'ensemble du Conseil Municipal offrait un repas aux habitants de la commune dimanche 13 avril.



Après l'apéritif chacun trouvait place pour un aligot saucisse

Compte rendu du conseil municipal du 14 avril 2008:

- Vote des quatre taxes (taxe d'habitation, foncière non bâti et bâti et taxe professionnel) : Elles restent inchangées.
- Les subventions aux associations suivantes sont reconduites :
Association les pas de St Jacques, Syndicat d'initiative, club du 3° âge, football club, aides aux écoles du canton pour le fonctionnement des écoles et du regroupement au prorata des enfants de la commune.
- Eric Malherbe et M. Sarrut ont exposé le budget 2008 et il fut voté à l'unanimité.
- Election des membres de la commission des impôts : 12 titulaires et 12 suppléants furent proposés. La direction des impôts choisira 6 titulaires et 6 suppléants parmi la liste fournie (pour les 6 prochaines années).

Commissaires titulaires :

Boissonnade Jean-Louis, Boyer Maurice Serge, Brun Roger, Carlac Nadine, Chardaire Guy, Crueize Bernard, Ensuque Guy, Gabrillargues Marie-Thérèse, Pages Josyane, Robert Raynal, Thiot Jacques, Trocellier André.

Commissaires suppléants :

Aurel Magalie, Bessière Arlette, Boyer Jeanine, Boyer Maurice, Brun Christine, Crueize Sylvie, Marie Catherine, Martin Marie Lyne, Saltel Jean-Pierre, Rouel Denise, Viala Mauricette, Vigier Urbain.

- Election des délégués au syndicat Bès Truyère : Eric Malherbe, suppléant Bernard Crueize.
- Conseillé à la sécurité civile : Guy Ensuque, délégué à la défense : Urbain Vigier
- Système Gala (pour alerte météo, catastrophe naturelle...) Eric Malherbe, Bernard Crueize, Roger Brun, Guy Ensuque, Jacques Thiot en sont les correspondants. L'une de ces personnes est appelée au téléphone et doit prévenir la population en cas d'alerte météo notamment
- Correspondant pandémie grippale : Isabelle Rocher.
- Condition d'application du forfait de 765 € (décision de 2004) pour l'installation d'un nouveau compteur d'eau :
Le conseil municipal décide que le compteur sera posé à moins de dix mètres de la canalisation principale et que la fourniture et la pose du compteur d'eau seront exclusivement du ressort de la commune.

Il est envisagé de déplacer les containers de Marchastel ; verres, papiers et emballages sur le site de l'ancien transformateur avec une plate forme et un habillage en bois pour dissimuler les containers.

Une demande de pré étude va être demandée auprès du SDEE pour l'enfouissement des réseaux.

L'assainissement individuel ou collectif est aussi au stade de pré étude (zonage). Toutes les communes situées dans la zone Bès Truyère sont concernées.

Secrétariat de Mairie :

La permanence de la mairie sera assurée les mercredis après midi à partir du 7 mai.par
Mr DELTOUR

Communauté des communes de l'Aubrac Lozérien

- La commune de Marchastel est entrée, comme l'ensemble des communes du canton, dans la communauté des communes début 2008. Pour fonctionner cette communauté des communes a besoin, d'un financement pour couvrir son fonctionnement (secrétariat, déneigement..... en fonction des compétences choisies.) à cet effet une taxe additionnelle a être créée. Les taux appliqués sont les suivants :
Sur la taxe d'habitation : 1.01% **du montant de la part communale**
Sur le foncier bâti : 1.40 % **du montant de la part communale**
Sur le foncier non bâti : 10,70% **du montant de la part communale**
Sur la taxe professionnelles : 1.48 % **du montant de la part communale**

Nasbinals organise cette année le Marathon des Buronniers le 22 Juin.

Le chiffre de 3000 participants a été avancé.

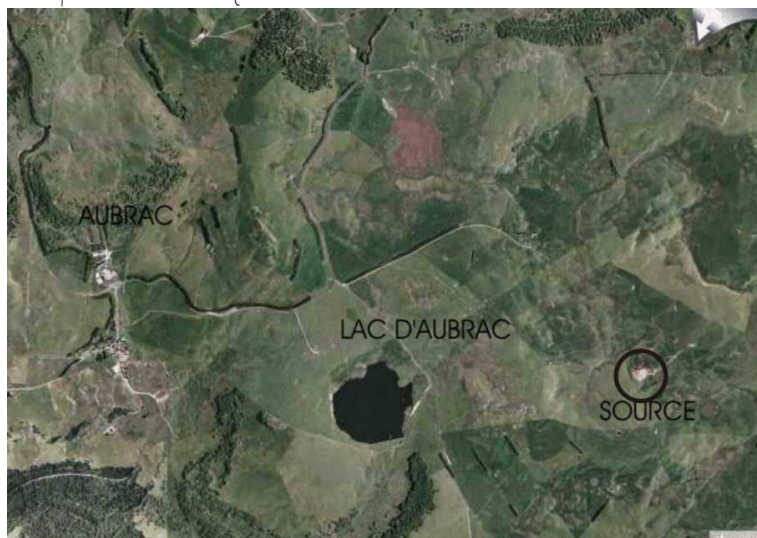
La circulation dans Nasbinals devrait être interdite ce jour là et une déviation par Rieutort est envisagée. Des perturbations devraient être à prévoir sur la commune.

La source de Font Rouge

Elle se situe à plusieurs kilomètres de Marchastel près de fontanille et d'Aubrac.

C'est un ruisseau qui sort de terre, le trop plein alimente le ruisseau des Bartasses qui se jette dans les Plèches, puis dans le Bès.

Un peu d'histoire



1984 la commune de Nasbinals finance l'adduction d'eau partant du réservoir de Rieutort et allant jusqu'à Rieutort et alimentant au passage la sablière les Gèrles et le Moulin de Sarral. Une convention est passée entre Nasbinals et Marchastel.

2003 : le captage de Font Rouge est mis aux normes

1977/78, la commune de Marchastel avec pour maire Robert Raynal procède au captage d'une source situé à font rouge. Elle achète une partie du débit d'eau et le terrain situé en périmètre immédiat. Cette source est sur la commune de Nasbinals mais appartient à un particulier. La commune de Marchastel finance l'adduction pour alimenter les réservoirs de Marchastel et Rieutort. La commune de Nasbinals demande le raccordement au réservoir de Montgros pour palier au déficit en eau de leur source qui alimente les villages de Mongroussat, Montgros et Baboyère. Par la suite la source personnelle de Montgros est abandonnée pour des raisons de conformité et l'eau de Font Rouge est exclusivement utilisée.